

[https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/10/17/le-departement-de-la-gironde-en-deficit-historique\\_6647769\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2025/10/17/le-departement-de-la-gironde-en-deficit-historique_6647769_823448.html)

# Le département de la Gironde en déficit historique

Pour la première fois de son histoire, le département a voté un budget déficitaire de 97,7 millions d'euros. Le préfet du département a saisi la chambre régionale des comptes pour soumettre à la collectivité les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre et éviter sa mise sous tutelle.

Par [Claire Mayer](#) (Bordeaux, correspondante)

Publié le 17 octobre 2025 à 15h37, modifié le 17 octobre 2025 à 17h04

Temps de Lecture 3 min.

Offrir l'article Lire plus tard

Partager

- Partager sur Messenger
- Partager sur Facebook
- Envoyer par e-mail
- Partager sur LinkedIn
- Copier le lien

Article réservé aux abonnés



Le président du département de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, lors d'un rassemblement contre le désengagement financier de l'Etat envers les collectivités locales, au conseil départemental de Bordeaux, le 2 décembre 2023. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

Le chiffre est vertigineux, et la gravité de la situation, inédite. 97,7 millions d'euros, c'est le montant du déficit budgétaire du département de la Gironde, annoncé par son président, Jean-Luc Gleyze (Parti socialiste), en séance plénière, lundi 13 octobre. Conformément au code général des collectivités territoriales, le préfet de la Gironde a ainsi saisi la chambre régionale des comptes. La juridiction financière a désormais trente jours pour constater ce déficit et proposer les mesures nécessaires. En parallèle, la majorité départementale a proposé son propre plan de retour à l'équilibre d'ici à 2028, qui doit être examiné. S'il est jugé satisfaisant par la chambre, Jean-Luc Gleyze aura la possibilité de faire ses propres choix budgétaires. En cas de désaccord, le préfet décidera d'une mise sous tutelle du département, et prendra les décisions financières.

Les causes de ce déficit sont nombreuses, pour Jean-Luc Gleyze, à la tête du département depuis 2015. Mais la plus évidente reste le déséquilibre majeur entre les recettes et les dépenses. La part la plus importante de son budget annuel de 1,8 milliard d'euros est allouée à l'aide sociale à l'enfance (ASE), avec 330 millions d'euros. En dix ans, ce budget a augmenté de plus de 80 %. En cause, le nombre croissant d'enfants placés (+ 44 %). 15 000 enfants sont suivis par l'ASE dans le département, dans un contexte d'augmentation constante de la population sur le territoire de 1,6 million d'habitants, qui en accueille environ 20 000 de plus chaque année.

Cette démographie génère aussi un coût d'accompagnement supplémentaire, comme la construction de nouveaux collèges (17 entre 2017 et 2025). Or face à ces dépenses, les recettes ne suivent pas. La première est la TVA reversée par l'Etat. En Gironde, elle s'élève en 2025 à un peu plus de 500 millions d'euros. Mais elle est indexée sur la consommation des ménages, donc une partie, versée chaque année par Bercy, doit être remboursée par le département, dans un contexte de consommation en berne. Quant aux droits de mutation – un pourcentage des frais de notaire des biens immobiliers reversés au département, sa deuxième recette principale –, ils ont baissé significativement : en deux ans, la Gironde a perdu 220 millions d'euros de recettes.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [Ces 15 départements en grande difficulté financière](#)  
Lire plus tard

Et si le département a bien sûr d'autres recettes (taxe sur les conventions d'assurance, sur les produits pétroliers, recettes sociales...), elles ne suffisent pas à combler le déficit. Les dotations de l'Etat, de 185 millions d'euros, représentent quant à elles à peine 10 % du budget. « *Donc, on voit bien que la structure même du budget départemental en matière de recettes est trop liée à de la consommation, à du marché immobilier, à des fiscalités qui sont très volatiles* », conclut le président du département. Et la Gironde n'est pas la seule concernée. Selon Jean-Luc Gleyze, 35 départements sont aujourd'hui dans le rouge, et ils seront probablement 50 à la fin de l'année. « *Le vrai sujet, c'est comment garantir aux départements un panier de recettes qui soit cohérent avec les missions qu'ils assurent, qui soit robuste, pérenne et évolutif ?* » s'interroge-t-il.

**« Analyser les politiques volontaristes »**

Les conséquences de ce déficit vont être multiples. D'abord, la construction de deux collèges est abandonnée, et un troisième est en suspens. Ensuite, le département terminera l'année 2025 avec 232 emplois de moins, des contrats qui ne seront pas renouvelés, ou des départs à la retraite non remplacés. La Gironde supprime aussi son aide d'investissement aux communes (elle représentait 30 millions d'euros en 2023 et 15 millions en 2024) et a en outre demandé à des associations de soutien aux personnes âgées, handicapées ou de protection d'enfance de prendre sur leurs fonds de réserve pour limiter les financements du département. « *En 2023 et 2024, nous avons mis en garde : le jour où le département décroche, d'autres décrocheront derrière. Et en 2026, il va falloir continuer, sans doute de façon plus rude* », se désole Jean-Luc Gleyze.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [La Charente, premier département mis sous tutelle depuis plus de vingt-cinq ans](#)

Lire plus tard

L'opposition départementale dénonce quant à elle une « *rupture de confiance* » avec la majorité, depuis 2023. Le déficit, selon le président de Gironde Avenir, pourrait aller au-delà des 97,7 millions d'euros prévus. Pour Jacques Breillat, « *il n'y aura pas le choix que de faire ce que je demande depuis au moins deux ans, d'analyser les politiques volontaristes de ce département. A un moment donné, il faut savoir combien ça coûte, et combien ça produit* ». Il regrette un travail insuffisant depuis la baisse des droits de mutation, faisant perdre « *deux à trois ans* » au département. « *Il y a une forme d'imprévision dans tout ça qui est quand même assez catastrophique* », s'agace-t-il.

Newsletter

[« Politique »](#)

[Chaque semaine, « Le Monde » analyse pour vous les enjeux de l'actualité politique](#)

[S'inscrire](#)

Le conseil départemental présentera son budget revu et corrigé et son plan de retour à l'équilibre, lors des séances plénières des 1<sup>er</sup> et 15 décembre. « *En espérant qu'il ait été validé d'ici là par la chambre régionale des comptes* » escompte Jean-Luc Gleyze, qui veut éviter coûte que coûte la mise sous tutelle.

[Claire Mayer \(Bordeaux, correspondante\)](#)

L'espace des contributions est réservé aux abonnés.

Abonnez-vous pour accéder à cet espace d'échange et contribuer à la discussion.

[S'abonner](#)